



Bourg-en-Bresse, le 28 MARS 2019

Monsieur le Ministre,

Un événement inquiétant s'est produit dans le département de l'Ain, dont je souhaite vous informer.

Voilà quelques jours, l'association laïque de la Libre Pensée d'une commune du département avait organisé une conférence et invité le journaliste Raphaël Lebrujah, auteur du livre « Comprendre le Rojava dans la guerre civile syrienne » consacré aux unités de défense du peuple (YPG) contre l'Etat islamique. A l'annonce de cette conférence publique ouverte à tous, des membres de la communauté turque locale sont intervenus auprès de leur consulat à Lyon qui a contacté la préfecture de l'Ain pour s'inquiéter d'éventuelles tensions. Le soir même, face à un groupe de manifestants turcs en colère, les membres de l'association et le conférencier, inquiets pour leur sécurité et l'ordre public, ont annulé la réunion et quitté la salle, escortés par la gendarmerie.

RACHEL MAZUIR

SENATEUR DE L'AIN

MEMBRE DE LA
COMMISSION
DES AFFAIRES
ETRANGERES,
DE LA DEFENSE
ET DES FORCES
ARMEES

Il me paraît inadmissible qu'une conférence soit annulée sous la menace d'un groupe dont l'intention n'était manifestement pas de débattre mais bien d'empêcher toute information et discussion. Cet événement ne serait à l'évidence pas un cas isolé en France.

La libre communication des pensées et des opinions – inscrite dans l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont l'esprit est rappelé dans l'article 4 de la Constitution – doit rester un principe intangible de notre République.

Monsieur le ministre je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à cet événement et de la réponse qui peut être apportée pour garantir la liberté d'opinion et d'expression sur le territoire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération,

Rachel Mazuir

Rachel MAZUIR

Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre des Affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75351 Paris Cedex 07